Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 623

Artikel: Manif : les militants et l'intendance
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012885

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTES DE LECTURE

Banques de données: le droit à la traîne

Les banques de données électroniques prolifèrent. Ces fichiers, établis aussi bien par les pouvoirs publics que par les entreprises du secteur privé, facilitent la gestion de l'information; mais ils constituent aussi une menace considérable pour notre liberté: violations possibles de notre sphère privée, perte de contrôle de la multiplicité des informations personnelles que nous livrons à l'extérieur, et finalement détermination de notre profil individuel sur la base de données incomplètes, périmées ou même fausses.
Le droit ne réagit que lentement à ce problème. Au plan fédéral il n'y a encore que des projets qui deviendront réalité dans plusieurs années seulement. Dans les cantons et les communes, c'est le désert, à quelques exceptions près, où d'ailleurs la protection de l'individu est plus symbolique que réelle.

En choisissant ce thème de la protection de la personnalité face aux banques de données, les organisateurs du 3e cycle de droit des universités romandes n'ont pas craint de se frotter à l'actualité la plus brûlante[1]. Les résultats de leur réflexion viennent de paraître dans un ouvrage collectif. A la lecture de ces textes, on acquiert la conviction que l'informatique a déjà bien entamé les droits fondamentaux que nous garantit la Constitution et la sphère privée que protège le Code civil. Pourtant les modèles étrangers de réglementation — France, Suède notamment — montrent qu'il n'est pas impossible d'agir rapidement dans ce domaine. «1983» d'Orwell n'est pas loin.

J.-D. D.

PS. Le 3e cycle romand persiste à coller à l'actualité puisqu'en 1981 il a traité du droit de l'énergie et qu'en 1982 il abordera le droit des médias.

[1] «Informatique et protection de la personnalité», Editions universitaires, Fribourg, 1981, 283 pages.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Là où s'arrêtent les téléscopes

Avez-vous lu *Patience dans l'azur*, de Hubert Reeves?
Le titre est tiré de *Palmes*, de Paul Valéry:
Patience, patience dans l'azur!
Chaque atome de silence
Est la chance d'un fruit mûr!
Viendra l'heureuse surprise...
Et le livre est consacré à «l'évolution cosmique» ou si vous préférez aux structures et à l'histoire de l'Univers.
C'est merveilleux!
On connaît la méditation de Pascal:
«Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté; qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent. Qu'il regarde cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit, et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'une pointe très délicate à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre; elle se lassera plutôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature.»

Où en sommes-nous aujourd'hui?
Il faut l'avouer: Dieu est d'une «créativité» décourageante! Mieux encore que Sartre, Il semble avoir réalisé «le plein emploi de lui-même»!
Aujourd'hui, si tous comptes faits, nous ne voyons pas les choses autrement que ne les voyait Pascal (pressentant, grâce à son «effrayant génie», comme dit Chateaubriand, ce que nous commençons d'entrevoir grâce à nos télescopes), c'est-à-dire *lassant* l'imagination, en revanche nous les voyons à la fois beaucoup moins immuables, et douées d'une longévité beaucoup plus considérable! Car devinant l'infini, Pascal n'en pensait pas moins que le monde avait été créé par Dieu en 4004 avant Jésus-Christ! Or nous croyons comprendre que notre système solaire compte 4 à 5 milliards d'années... Et qu'il n'est pas très vieux!
Je regarde une photo: ce qui pourrait être une fondue pas trop liée! «A gauche et à droite de la galaxie se trouvent deux autres petites galaxies dites «satellites d'Andromède» (*petites:* entendez qu'elles ne comptent guère que quelques dizaines de milliers de soleils). On suppose que, nées en même temps qu'Andromède, elles ont traversé leur vie à un rythme très rapide et déjà atteint une sénilité précoce...»
Voilà qui est navrant!
Interrogeant Galilée par le truchement des Tables tournantes, Victor Hugo s'était entendu répondre: «Moi Galilée, je déclare ignorer le contenu de l'infini; j'ignore où cela commence et où cela finit; j'ignore ce qu'il y a devant, derrière, au milieu, à droite, à gauche, à l'est, à l'ouest, au sud, au nord...» (17 décembre 1854)
Mais le 8 mars 1855, Jésus-Christ lui donnait le mot de l'énigme: «Le firmament est borné au nord par la bonté, au sud par la charité, à l'est par l'amour, à l'ouest par la pitié...»

J. C.

MANIF

Les militants et l'intendance

Six mille, dix mille, vingt mille manifestants samedi dernier à Genève pour la grande manifesta-

tion pacifiste annoncée de longue date? Peu importent les chiffres exacts, en définitive, et peu importent les conclusions politiques qu'on tirera de l'ampleur du cortège. En tout cas une salutaire démonstration si elle peut déboucher sur des actions concrètes, sur le renouveau d'une réflexion qui avait tendance à se perdre dans l'abstraction et le théorie.

Pour beaucoup de participants, en grande majorité romands (les Suisses allemands n'ont pas retrouvé leur élan de Berne), la surprise a été de voir à leurs côtés des renforts imposants venant d'Espagne et d'Italie. Jeunesse enthousiaste et enthousiasmante, communiste ou venue au grand rassemblement genevois à l'appel communiste selon toute probabilité (plus d'une trentaine de cars avaient franchi les Pyrénées).

Du côté de l'extrême-gauche, la «mobilisation» avait été certainement lancée avant le coup d'Etat militaire en Pologne, c'est-à-dire avant que le Parti du Travail suisse ait décidé de s'abstenir pour ne pas risquer d'être amalgamé avec les critiques du général Jaruzelski. Les militants espagnols et italiens présents à Genève n'ont pas suivi la décision des communistes suisses, mais l'intendance, elle, retombée entre les mains des cinquante organisations signataires de l'appel, n'a pas suivi et se sont multipliés les problèmes d'hébergement, par exemple. Il a fallu improviser. Extraordinaire vide laissé par la défection des militants les plus fortement organisés et structurés.

GLANURES HELVÉTIQUES

Le Conseil d'Etat saint-gallois continuera de tenir sporadiquement des séances «extra muros» dans les treize districts du canton. Un exemple pour d'autres Exécutifs cantonaux? L'origine de ces séances à la campagne date du 175e anniversaire du canton en 1978. L'innovation s'est révélée heureuse. Une séance matinale «ordinaire» est suivie, l'après-midi, d'un échange de vues avec le préfet et les présidents de commune du district visité.

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

Conférence au sommet à Genève